



Assemblée générale du 4 avril 2019

Présents : Bianca Dompieri, Agnès Bolle, Olivier Beetschen, Florance Plojoux, Caroline Dommen, Patricia Ferrini, Josette Larderaz, Sylvie Monnerat, Cyrille Cordonier, Isabelle Plan, Linda Marchesi

Excusés : Fabienne Lefèvre, Grégoire Carasso, Thierry Pellet, Milena Torrani, Jacques Menoud, Viktorie Skvarkova

Une liste de présences circule.
Sylvie est désignée gardienne du temps.
Florance et Olivier sont nommés scrutateurs.

1. Adoption de l'ordre du jour

Josette présente l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 avril 2018

Josette demande si les participants ont pris connaissance du PV 2018 qui a été envoyé par mail avec la convocation. Un exemplaire circule.

Isabelle prend la parole afin de préciser, au point 4, que les comptes 2017 n'étaient pas séparés en 2 projets : Grainothèque et Jardins des Délices, dans la comptabilité (1 seul compte bancaire), mais que la présentation avait été faite en 2 projets distincts pour l'assemblée générale.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal 2018, avec modification proposée.

3. Proposition de modification des statuts (point 1b)

Sylvie explique qu'avec le déménagement de Caroline, une modification des statuts est nécessaire puisqu'il était stipulé, au point 1b, que « Le siège de l'association est chez Caroline Dommen, 24 rue de la Dôle 1203 Genève ».

La proposition est de faire figurer en lieu et place : « L'adresse du siège de l'association est au domicile de la présidente ou du président, qui peut être délégué à un membre du comité. »

Votation et approbation à l'unanimité de la modification du point 1b des statuts.

4. Rapport d'activités de l'année écoulée

Comme écrit dans le mail de convocation, le rapport étant trop lourd, il n'a pas pu être délivré à tous et nous nous en excusons. Deux exemplaires imprimés en couleurs circulent.

Isabelle précise que le rapport d'activités s'articule mois par mois, en images, avec très peu de mots, mais que finalement l'impression qu'il en ressort, c'est que les activités sont multiples et semblent, au vu des sourires photographiés, être appréciées par les participants. Des anecdotes sont évoquées par les unes ou les autres personnes présentes, des rires aussi... Rapport très apprécié. CQFD !

5. Rapport financier du trésorier et du vérificateur des comptes

Cyrille présente les comptes de l'année 2018.

Les Jardins des Délices ont engagé, en 2018, des dépenses plus importantes que les autres années, essentiellement en matériel de jardinage et en cours (jardinage écologique et compost). La participation financière demandée pour les cours n'a largement pas suffi pour couvrir le prix de ceux-ci.

Cyrille informe que pour l'année 2019, aucune dépense ne sera engagée sans l'accord préalable du trésorier ou du comité.

La Grainothèque quant à elle, n'a bénéficié d'aucune rentrée en 2018. Les dépenses ont été engagées pour des événements, des honoraires et des frais liés à l'internet.

Des exemplaires du bilan 2018 sont distribués à l'assemblée, sur lesquels les pertes et profits sont présentés intentionnellement séparément pour les Jardins des Délices et la Grainothèque, alors que le bilan est consolidé.

Cette présentation est largement commentée et discutée, car elle peut porter à confusion en présentant uniquement l'exercice de l'année. Par exemple, elle ne permet pas de savoir combien il reste d'argent dans chaque entité. En l'occurrence 29,95 Frs pour les JDD et 2192 Frs pour la Grainothèque.

Plusieurs personnes demandent s'il est possible de voir les écritures détaillées.

Cyrille répond qu'il n'a malheureusement pas d'exemplaire des comptes détaillés avec lui ce soir, mais qu'ils pourront bien sûr être envoyés à qui le souhaite.

Le débat rejaillit sur la difficulté de s'y retrouver avec une comptabilité unique pour deux projets qui sont assez distincts dans leurs activités et ne bénéficient pas des mêmes financements.

Olivier propose son aide pour configurer le fichier Excel de la comptabilité avec des formules

automatiques, de façon à ventiler les écritures et obtenir une vision claire et instantanée des deux projets.

Le comité accepte cette aide bienvenue. Le changement sera effectif dès que possible.

Sylvie lit le rapport du vérificateur Grégoire Carasso qui recommande d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Caroline demande si Grégoire a vu le document qui a été distribué ce soir et dont la présentation, pas toujours claire, a suscité remarques et questions. Cyrille répond que non, Grégoire a vu et pointé les comptes détaillés, mais n'a pas eu entre les mains ce document qui a été fait pour l'AG, sur le modèle élaboré par Sarah Borgeaud l'an passé.

Votation pour l'approbation des comptes.

Approbation à l'unanimité moins une abstention.

6. Décharge au comité

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité moins une abstention.

7. Cotisation

Proposition pour 2020 : tarif unique à CHF 10.-

Approuvé à l'unanimité.

8. Proposition de séparation des Jardins des Délices et de la Grainothèque 1203 Graines

Suite au déménagement de Caroline et à sa démission, les membres du comité restant se sont concertés et, au vu des forces en présence, ont décidé de concentrer leurs efforts **sur le jardinage et la convivialité au jardin.**

Le comité ne pouvant assumer la bonne marche de la Grainothèque (Caroline gérait beaucoup de choses, ce dont nous la remercions), il a souhaité séparer les JDD de la Grainothèque dans le but de pérenniser les deux entités.

Caroline, qui avait été contactée en ce sens par le comité début février, s'exprime.

Elle a activement cherché des solutions et rencontré de nombreuses personnes et entités pour répondre à la demande du comité, mais cela prend beaucoup de temps. Il y a des pistes sérieuses avec la Bibliothèque de Saint-Jean, qui abrite physiquement la Grainothèque, et qui pourrait peut-être s'investir plus? Caroline a aussi approché la Maison de Quartier de Saint-Jean dont l'AG aura lieu le jeudi 2 mai.

Le comité demande une votation de principe sur la séparation JDD-Grainothèque.

La transition menant à la séparation sera gérée par le comité en exercice.

Il est demandé à Caroline ce qu'elle pense de cette séparation. Elle répond qu'elle est partagée, car les deux solutions ont du bon et du moins bon.

Il est aussi question du site web qui doit être modifié puisque, actuellement, il abrite JDD et la Grainothèque.

1203 Graines va créer son propre site.

Olivier est intéressé à se former pour reprendre le site des JDD et l'alimenter.

Florance, Patricia, Caroline (et peut-être Agnès et Olivier) suivront un cours chez Itopie pour toutes les questions relatives à cette transition.

Votation du principe de séparation.

Approbation à l'unanimité moins une abstention.

9. Election du comité et du vérificateur des comptes

Cyrille annonce que le comité est démissionnaire.

En écho aux réactions, il précise cependant que s'il manque une personne pour constituer le comité (3 pers minimum), il veut bien se représenter.

Qui se présente ?

Au terme d'une discussion concernant les tâches du comité, la répartition de celles-ci et des diverses façons de fonctionner... Agnès et Florance se proposent pour constituer le comité 2019 avec Cyrille. Un grand Merci !!

Linda se propose pour gérer le tournus d'arrosage de cette année.

Olivier s'engage à aider Cyrille pour améliorer le fichier Excel de comptabilité et redit son envie de s'occuper du site web.

Grégoire Carasso, excusé ce soir, se représente comme vérificateur des comptes.

Le comité et le vérificateur des comptes sont élus à l'unanimité.

10. Divers

Isabelle prend la parole au nom de tous pour remercier Caroline pour son investissement aux Jardins des Délices. Au-delà des difficultés rencontrées ces derniers mois, tous les jardiniers (qui sont en grande majorité des jardinières ;-)) reconnaissent l'implication de Caroline qui a mené, géré, poussé, tiré ... l'association depuis sa création et même avant ! Un immense merci car nous bénéficions aujourd'hui, dans le quartier, d'un bel et agréable jardin où poussent légumes, fleurs et bientôt petits fruits... Nous en prendrons soin afin qu'il accueille et émerveille encore les jardiniers et les habitants des Délices.

Caroline reçoit un album photos, souvenir de l'aventure des Jardins des Délices...

Merci Caroline, et bon vent dans l'aventure d'un nouveau jardin...

La soirée se termine autour d'une verrée gourmande

Isabelle Plan pour le comité, le 13 avril 2019